

CHAPITRE IV DYNAMIQUE DES MOTS

Emmanuelle Guerin, Sandrine Wachs

▶ To cite this version:

Emmanuelle Guerin, Sandrine Wachs. CHAPITRE IV DYNAMIQUE DES MOTS. Françoise Gadet. Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle, Ophrys, pp.101-125, 2017, 9782708014916. halshs-02960062

HAL Id: halshs-02960062 https://shs.hal.science/halshs-02960062

Submitted on 4 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE IV DYNAMIQUE DES MOTS

Emmanuelle Guerin et Sandrine Wachs

Compte tenu des objectifs de MPF, l'étude du lexique est essentielle, puisque, avec l'aspect phonique, elle dévoile la part de la langue la plus immédiatement saillante pour observer la variation et le changement linguistiques. Paradoxalement, le champ de la lexicologie est peu investi par la sociolinguistique, malgré la possibilité de définir l'étude du lexique comme une discipline sociologique prenant les mots comme matériel linguistique. Ce chapitre ne se présentera pas selon un simple recensement organisé de mots non-standard. Les unités lexicales observées, relevées et décrites, le sont dans la perspective de renseigner sur les relations intra- et extra-groupales parmi les informateurs de MPF et, plus largement, sur l'état actuel de la société française, tel qu'il se manifeste dans les façons de parler. À ce titre, ce qui est discuté dans ce chapitre interagit avec ce dont il sera question dans le chapitre VI, dont l'orientation est plus proprement sociologique. Ce positionnement oriente les analyses et conduit à interroger l'appareillage descriptif permettant de traiter les processus lexicaux.

1. Le relevé lexical dans MPF

1.1. Présentation

Afin de montrer à l'œuvre la créativité lexicale, un Comité Lexique¹ a relevé dans les enregistrements tous les mots et expressions s'écartant de la variété normée du français, insérés dans un énoncé en français : mots de français non standard (ou mots standard employés avec un sens non standard) et mots en langue étrangère.

Pour permettre une interprétation fiable des mots et expressions, il a fallu faire référence au cotexte et au contexte, ce dont nous rendons compte par des informations accompagnant les énoncés cités. Ainsi, aucune forme lexicale n'a été relevée de manière isolée : toutes sont restituées dans leur contexte, dans un énoncé syntaxiquement fini (sauf quand les énoncés comportent des interruptions syntaxiques, fréquentes dans les échanges oraux ordinaires). L'extrait cité peut être de taille variable et comporter un seul mot à relever (extraits de (1) à (3)), ou plusieurs (extraits (4) et (5)).

- (1) Je me dis je vais **m'afficher** à parler créole tu vois. (Ar5a, Louis, 578)
- (2) Demain tu vas me voir avec des cernes **comme as**. (JD2b, Camille, 3663)
- (3) J'ai dit ah non là avec la **go** euh ça va pas le faire hein. (Ar5b, Louis, 450)
- (4) Putain quand j'étais **tipeu** je m'étais juré de jamais me faire une gamelle comme le **daron** je te jure. (Ro2c, Stéphane, 1097)
- (5) C'était une **meuf** tu sais grosse coupe **hassoul** tu sais **taa** l'ancienne grosse bouclette et tout nanana grosse air max habillée comme une **chlag**. (Nac4, Amina, 2561)

Il peut aussi concerner plusieurs tours de parole, contexte large indispensable pour comprendre le sens, comme l'illustre l'extrait (6)

¹ Le Comité Lexique, dirigé par Sandrine Wachs, est aussi constitué de Zakia Ayadi, Nawal Boussouira, Magali Floren, Nacer Kaci, Joanne Kanguara, Zakaria Hadj Slimane.

avec le mot *grave* – très polysémique (voir les énoncés (16) à (21), où seront attestés d'autres sens).

(6) Nacer: Et c'était bien vous êtes parties où?

Amina : On était parties à Dijon.

Nacer : D'accord et ça s'était bien passé ? Amina : Ah c'était **grave**. (Nac4, Amina, 2247)

La prise en compte du contexte, associée à la diversité des enregistrements, a conduit à relever deux types de données : celles qui montrent la langue dans son usage quotidien, dans une interaction non surveillée entre pairs ; et celles qui montrent la langue en mention, dans une fonction métalinguistique — avec ou sans discours explicatif sur le sens, comme dans les extraits (8) à (10). Les énoncés (7) et (8) illustrent respectivement ces deux types de données, avec le même mot, tèje.

- (7) Puisque après une fois qu'elle me tèje j'ai plus rien à lui redevoir. (Nac3, Samir, 2292)
- (8) Voilà **tèje** ça c'est les mots en verlan. (Nac3, Samir, 629)
- (9) **Nachave** ça veut dire dégage en fait. (Ann2, Koffi, 107)
- (10) **Bounty** c'est un noir qui à l'intérieur est blanc. (JD2a, Jennifer, 2435)

L'extrait (11) illustre le passage, fréquent, d'un type à l'autre au sein d'un même énoncé, *genre* et *rebeu* étant ici en usage, et les mots arabes *chouf* et *zaama* en mention :

(11) **Genre** chez les **Rebeus chouf** ben tout le monde le dit c'est devenu carrément ancré dans le langage des cités genre **zaama**. (Ar2a, Daniel, 2077)

Pour un travail de relevé lexical, il faut ainsi tenir compte des deux types de données, car les usages permettent de faire émerger des sens en contexte, qui peuvent être analysés, voire interrogés par le regard métalinguistique des locuteurs eux-mêmes (extraits (12) à (14)). Ce type d'énoncés peut orienter la compréhension du sens de certains mots non standard, même s'il n'est pas rare que l'analyse

proposée soit erronée, comme en (15). Cependant, les discours tenus sont toujours informatifs, puisqu'ils renseignent sur les représentations des locuteurs, leur positionnement face à la norme et leur attitude envers les formes non standard (voir chapitre I).

- (12) D'ailleurs **on peut le conjuguer** nous bédavons bédavez et béda c'est la **c'est la cigarette c'est la clope la béda**. (Ann3, Pierre, 3080)
- (13) Autant les mots en je crois que les mots qui se finissent en -ave doivent être de Montreuil mais euh shlaps peut-être c'est de l'argot classique aussi. (Ann3, Pierre, 3005)
- (14) Vénère ce qui est euh du euh **c'est pas de l'argot c'est du verlan**. (Ro2b, Farid, 970)
- (15) Marave **c'est taper** mais **je crois que c'est du français verlan**. (Nac3, Samir, 2931)

La prise en compte du contexte met en lumière le potentiel d'un terme référentiel, en montrant qu'un même mot pouvait recevoir plusieurs sens, comme l'illustrent les extraits (16) à (21) pour *grave* :

- (16) Tu es grave tu sais. (Ar2b, Margot, 1524) : « un peu dérangé »
- (17) Maintenant tout est **grave** ici donc euh maintenant c'est normal que les gens disent ça. (Em4, Sandrine, 2124) : « compliqué » (sens péjoratif)
- (18) **Grave** (.) c'est ça c'est ça qui est drôle. (Ar2a, Daniel, 2408) : « effectivement »
- (19) Margot : j'aimerais trop être à sa place. Daniel : **Grave** (Ar2b, 171) : « affirmation appuyée »
- (20) Parce que Paris c'est les endroits où il y a des bêtes de maison qui sont **grave** chères alors que il y a voilà quoi pour si xxx des gens qui habitent là-bas c'est les gens qui ont les moyens. (Jo3b, Kaba, 1682) : « très » « beaucoup »
- (21) Oh elle est **grave** sa mère (Nac2, Mouna, 4703) : « géniale, superbe » (*elle* désigne une bague)

Un relevé systématique des occurrences, sans référence au contexte large, n'aurait par exemple pas permis de distinguer l'usage standard de *grave* des emplois de (16) à (21), potentiellement innovateurs.

1.2. La question des graphies

Au-delà de ce que nous apprennent les mots du lexique, il faut, d'un point de vue pratique, homogénéiser les transcriptions avec une orthographe unifiée.

Autant que possible, le choix s'est porté sur des graphies qui respectent les codes de l'orthographe française (morphologie lexicale et grammaticale), lorsque la forme ne change pas phonétiquement. Cela concerne les accords en genre et en nombre des noms et des adjectifs (extraits (22) et (23)), ainsi que les désinences verbales, comme en (24) et (25) :

- (22) Parce que j'ai des petits **speeds**. (Ro1b, Gaël, 199) (*speeds* renvoie aux « élèves »)
- (23) Ils sont juste **oufs** c'est des sons de malades. (Ann4, Zorika, 965)
- (24) Parce que si tu **poucaves** ils vont croire que tu es un traitre et tout. (Ann2, Aziz, 3280)
- (25) On dirait quand ils parlent ils **zoukent** carrément tellement c'est doux. (Ar5a, Louis, 116)

Quelques aménagements orthographiques ont cependant été nécessaires, lorsque la forme ne rend pas compte de la prononciation, notamment dans certaines verlanisations, par exemple pour *mec* ou *argent*, orthographiés *keum* et *genhar*.

Si un même mot peut être prononcé de différentes façons, celles-ci sont alors transcrites selon différentes graphies. C'est le cas des deux orthographes nachave ou natchave, selon qu'un son t est prononcé ou non.

- (26) Hein ben c'est pareil (.) si tu prends mon téléphone et je te dis **nachave** (.) tu vas déposer mon téléphone et tu vas me laisser tranquille. (Ann16, Paul, 1570)
- (27) Pour dire casse-toi ils disent natchave. (Wa1, Salim, 2529)

Certains choix ont du être faits, notamment celui de se rapprocher de l'origine du mot, par exemple pour wesh et bouyave, respectivement issus d'un parler algérien ou marocain (weshrak « comment vas-tu? ») et du romani (bouy- « faire l'amour »). Ces formes ont été préférées aux graphies que l'on trouve en général dans la littérature : ouaich, wech, ouèch ou wèche, et bouillave.

Lorsque la question du respect des codes de l'orthographe française, de la prononciation et de l'origine des mots ne se pose pas, il a été décidé – après avoir beaucoup pratiqué les dictionnaires (dont les orthographes diffèrent) – de se référer au *Dictionnaire de la zone*, dictionnaire collaboratif en ligne, régulièrement actualisé. L'orthographe de ce dictionnaire a parfois arbitrairement prévalu sur l'origine du mot, pour des formes courantes comme *bicrave*, pourtant orthographié *bikrave* en romani.

1.3. Catégories retenues

Afin de proposer un classement des mots relevés, deux grandes rubriques se sont imposées : *français non standard* et *langues étrangères*.

La question de savoir quelle forme lexicale relève du non standard se pose tout au long du travail de sélection. Le choix initial a été d'un point de référence stable, regardant comme non standard tout mot ou expression lexicale non intégré au Petit Robert (ici aussi, c'est un choix dont on sait l'arbitraire). Des mots comme mec, meuf, ripou, flic, flingue, condé, poulet, qui figurent dans ce dictionnaire, auraient de fait ainsi dû être écartés. Or, le corpus fournissant de nombreuses occurrences dont l'analyse ne peut se faire sans aller au-delà de celle proposée par le Petit Robert, la décision a été prise de les relever quand même (voir ci-dessous, section 2). Finalement, l'objectif étant de montrer comment des formes lexicales s'écartent de la norme dans leur forme et/ou dans leur usage, les choix reposent sur l'intuition concertée des membres de l'équipe, d'une grande diversité démographique (sexe et âge), sociale et linguistique (différentes langues maternelles et parlées). La catégorie « non standard » recouvre ainsi deux types de cas:

des formes qui relèvent de **procédés linguistiques** déjà bien décrits, comme le **verlan** (*relou, tigen, chanmé, keuf, céfran*),

- les apocopes (mus[ulman], mouv[ement], plais[ir], vex[é]) et les aphérèses ([whis]sky, [mu]zik, [san]tiags), ou des sigles épelés (FB, MDR, GAV) ou syllabés (GAV, LOL);
- des formes (condé, thune, daron, bolos, chaudard) et/ou des sens (frais, canard, bounty, farine, grave, s'embrouiller, afficher quelqu'un, traiter quelqu'un)² qui s'éloignent de la forme ou du sens standard censée correspondre, comme dans l'extrait (28), où faire le coincoin devient une insulte, et où meuf ne renvoie pas au sens générique de « femme » :
 - (28) Comme la **meuf** je crois elle appréciait pas beaucoup Misteryou il l'a boycotté devant elle il fait il **faisait le coincoin**. (Wa1, Chafi, 4099)

Il est souvent délicat d'établir une frontière entre formes standard et formes non standard : celle-ci est souvent assertée mais rarement précisée, pour au moins deux raisons. C'est notamment le cas parce que certains mots qui appartiennent indéniablement au lexique standard sont employés pour produire des sens différents (voir section 2). À moins de considérer que seul ce qui figure dans les dictionnaires reconnus relève du standard, on peut envisager la norme de référence comme variant en fonction des groupes d'individus, voire des situations de communication.

Concernant les mots en langue étrangère, 17 langues différentes sont évoquées au cours des enquêtes, mais toutes n'occupent pas la même place dans le corpus. Alors que l'anglais, l'arabe et le romani sont d'un usage largement partagé (on en trouve des occurrences chez 90 % des locuteurs pour lesquels ont été faits les relevés), les autres langues sont utilisées à la marge, le plus souvent en mention, pour exhiber des connaissances linguistiques, comme dans l'extrait (29), ou

² Le sens n'étant interprétable qu'en contexte, on se gardera d'attribuer un sens aux mots qui sont cités sans contexte.

pour évoquer la trajectoire migratoire familiale (arabe – souvent qualifié de rebeu – idatcha, lingala, mandingue, wolof...):

(29) En portugais pour dire va te faire foutre on dit **vai te foder**. (Ar2a, Daniel, 524)

Si certaines langues de l'immigration sont sous-représentées dans le corpus (langues d'Afrique noire, créoles), la langue arabe est fortement sollicitée sous ses différentes actualisations, les informateurs étant en relation avec différentes immigrations maghrébines, comme l'illustre cet extrait où l'enquêteur et l'informateur, tous deux arabophones, utilisent deux mots différents pour indiquer une grande quantité: les mots *bezef* et *barcha*, respectivement en arabe algérien et en arabe tunisien:

(30) Vous vous dites **bezef** nous on dit **barcha**. (Naw1, Olfa, 1472)

2. Peut-on parler de néologie lexicale dans les parlers jeunes ?

Qu'est-ce qu'un *néologisme*? À priori, la réponse va de soi : un néologisme est une forme nouvelle, à tous les niveaux linguistiques. Au niveau lexical, la créativité dans les parlers jeunes est particulièrement commentée, soit pour illustrer leur vivacité, et par là, celle du français, soit pour contribuer aux discours sur l'écart par rapport au français (standard). On pourrait s'en tenir à l'affrontement de ces deux positions mais, en questionnant le concept de néologie, on peut aller au-delà, et considérer que ces deux postures idéologiques sont nécessaires pour comprendre le phénomène néologique en général, et dans ces parlers en particulier. Il faut déterminer où commencent les néologismes, s'ils se situent « à cheval entre la langue (qui les permet et au sein de laquelle ils pénètrent tout en la modifiant)

et la parole comme fait individuel d'un locuteur donné, dans des circonstances données » (Sablayrolles, 2002, p. 107).

2.1. Saisir le phénomène néologique

On peut définir la néologie avec Guilbert (1973) comme relevant, non d'une évolution, mais d'une *création qui vient enrichir un champ lexical* ou l'ensemble des usages d'un mot, tout en maintenant sa base lexicale ou ses emplois antérieurs. Autrement dit, il ne s'agit pas toujours d'unités nouvelles qui en remplaceraient d'autres. Pour autant, le repérage des néologismes n'est pas si simple, car il n'y a de définition ni unique ni consensuelle. Faut-il dire qu'il y a néologisme dès lors que la forme s'inscrit dans la durée ? Lorsqu'elle est attestée dans les pratiques d'un nombre minimal de locuteurs ? Tous les locuteurs auront-ils le même poids ?

Reconnaitre une création lexicale est loin d'être évident. Chez les non-linguistes comme chez les linguistes, il y a une large variation du sentiment néologique en fonction du savoir des locuteurs : l'ignorance d'un mot peut conduire à le prendre pour un néologisme. En somme, une bonne part de la compétence néologique des locuteurs échappe à l'observation. Les formes qu'ils créent dans les situations quotidiennes sont bien souvent ignorées du linguiste, faute de possibilité pour lui de les observer. En s'attachant à réunir les conditions pour enregistrer des interactions de proximité, le corpus MPF offre la possibilité de repérer des formes néologiques que l'on ne trouve pas ailleurs. Quant aux locuteurs, le plus souvent, ils n'attribuent pas un caractère néologique à leurs créations lexicales, puisque les formes non standard ne sont pas perçues comme susceptibles d'intégrer le lexique de la langue française : il s'agit pour eux d'une autre langue et non une possible évolution du français. Il en va du rapport à la norme, comme le montre l'échange suivant, qui souligne la difficulté qu'éprouvent Salim et Chafi à admettre la néologie d'emprunt (voir aussi la fin de la section 3.3.) :

(31) Wajih: Mais à votre avis ces mot rebeus là les khrat et le hnèch.

Salim: C'est des radicals.

Wajih: Mais non mais est-ce qu'à votre avis on devrait les introduire

dans les dictionnaires ?

Salim: Non.

Wajih: Pourquoi?

Salim : C'est pas intéressant.

Wajih: Pourquoi c'est pas intéressant?

Salim: C'est pas du français.

[...]

Wajih: Attends attends qu'est-ce tu as dit là?

Salim: C'est des mots arabes c'est pas du français.

Wajih: Et alors?

Salim: Non on peut pas les mettre dans les dictionnaires.

[...]

Chafi: En fait je vais vous expliquer.

Wajih: Dis-moi.

Chafi: Il peut être mis dans le dictionnaire. (...) Mais s'ils mettent la définition il faudra pas qu'ils mettent exemple khrat faudra pas mettre signifie beaucoup de beaucoup de beaucoup de XXXX il faut qu'ils mettent mot arabe utilisé par les youths. (Wa1, 2506)³

De fait, le phénomène néologique n'est pas concevable sans la prise en compte des **facteurs socioculturels**, qui seuls permettent de légitimer (ou non) un néologisme dans un groupe social (Pavel, 1989). C'est sur ce principe que se fonde l'approche sociolinguistique du lexique adoptée par MPF. Dès 1953, Matoré évoquait les attaches sociologiques de l'étude du lexique. En cela, on s'approche du concept de « pragmatique lexiculturelle » développé par Galisson dans les années 80, qui renvoie à une discipline « qui s'adonne prioritairement à l'étude des signes en situation, donc aux rapports qu'ils entretiennent avec les locuteurs et qui les crédite d'un

³ Le terme *youth* est douteux, le son n'étant pas de très bonne qualité (voir chapitre I sur les enregistrements de Wajih). L'enquêteur est sûr de lui, mais on n'en a pas trouvé d'autre attestation spontanée. D'autres enquêtés interrogés à ce propos ont répondu soit qu'ils ne connaissaient pas le mot, soit qu'il pourrait s'agir de *youve*, verlan apocopé de *voyou*. Nous avons conservé la transcription faite par Wajih.

supplément de contenu, précieux révélateur culturel » (Galisson, 2000, p. 48). Attruia (2010, p. 10) précise : « la pragmatique lexiculturelle accorde une importance essentielle à la dimension pragmatique des mots, c'est-à-dire à leur usage en contexte, privilégiant un foyer culturel courant, partagé par les membres d'une communauté langagière, au détriment des discours savants ou dont l'objet est la culture même ».

La ligne adoptée dans MPF se fonde sur les mêmes principes. Ainsi, les créations lexicales ne sont pas regardées comme des produits d'un rapport déviant à la norme, mais pour ce qu'elles sont, compte tenu des aspects socioculturels du contexte où elles sont repérées. La réflexion lexicographique dépasse alors la seule description de procédés formels et de leurs implications sémantiques, pour déterminer ce que pourraient être d'éventuelles nouveautés : on considère notamment la pertinence de « formes sociolinguistiques innovantes et performatives » (Becetti, 2010). La difficulté d'une telle entreprise réside dans le fait que tous les néologismes n'ont de fait pas le même statut, dans les représentations comme dans les appareillages descriptifs.

2.2. Verlan et autres procédés de manipulation formelle

Parmi les mots relevés dans MPF, une majorité l'ont été du fait de leur forme : les *verlanisations* (ou inversions des syllabes – de fait, le procédé est souvent beaucoup plus complexe, voir Méla, 1997) ; les *apocopes* (ou troncations de la fin d'un mot) ; et les *aphérèses* (ou troncations du début d'un mot) – sur tous ces procédés formels, voir Antoine (1998). Si ces procédés ont pour effet de produire des mots souvent non répertoriés par les dictionnaires traditionnels (à l'exception de quelques mots qu'on peut dire « intégrés » comme *ripou* ou *ciné*), peut-on parler de néologisme ? La modification sur la forme a-t-elle une incidence sur le référent ? Les *manipulations* sont souvent considérées dans les termes de l'exploitation des fonctions cryptique et/ou ludique. Une substitution du mot modifié au moyen de son correspondant standard n'aurait alors pas d'incidence sur

l'interprétation, ce qui est effectivement le cas pour un certain nombre de formes :

- (32) Mais bon avec mes **zincs** [cousins] je m'en branle tu vois. (Ar5a, Louis, 581)
- (33) Ce que je fais sinon je prends une salade une salade chez le **quegrè** [Grec] et il me met de la **devian** [viande] un peu de **quegrè** [grec] (Ro2c, Farid, 674).
- (34) Ils faisaient ouais viens on va manger au **DoMac** [MacDo] et nous on faisait quoi quoi ils disaient ils voulaient pas nous dire et maintenant on a après on a compris. (JuI1, Noëlle, 2149)

Zinc, devian, quegrè ou DoMac ne sont pas des néologismes. En revanche, il arrive que le mot modifié n'ait pas exactement le sens du mot standard. C'est alors souvent qu'il renvoie à une partie de l'ensemble du champ de référence du mot standard. Ainsi, dans l'extrait (35), kainry ne renvoie pas seulement à américain, bien qu'il s'agisse d'une manipulation de ce mot (verlanisation d'une aphérèse). Kainry évoque une certaine représentation de ce qui est « américain » :

(35)On faisait genre on se prenait pour des chanteurs **kainry**. (Ar2a, Daniel, 968)

Ici, *américains* pourrait englober tous les chanteurs américains. Or, *on* ne se prenait ni pour Franck Sinatra ni pour Elvis Presley. *Kainry* active une certaine catégorie d'Américains, en l'occurrence des membres du mouvement hip-hop, et peut donc être vu comme un néologisme puisqu'il ne redouble ni *américain* ni *ricain*, mais enrichit le lexique d'une unité référant à une réalité qui ne peut être dénommée par un autre mot. En somme, le mot standard conserve son sens standard général, et la forme manipulée donne lieu à une nouvelle

lexie – ce qui ne fait que poursuivre un processus jadis appliqué à *Ricain* pour renvoyer à d'autres sous-ensembles⁴.

La même chose peut être dite de la forme verlanisée puis apocopée de *herbe > beu*. Le mot standard garde le sens de toute sorte d'herbes, et *beu* réfère seulement au cannabis :

(36) Hum non c'- de la **beu** c'est non c'est c'est (.) le cannabis. (Ann16, Thibaut, 2402)

Il arrive que le mot manipulé puisse aussi être vu comme un néologisme, bien qu'il prenne effectivement la place du mot standard. Par exemple, *meuf* semble bien évoquer ce à quoi renvoie *femme* dans son acception standard :

- (37) Ouais mais le problème de notre génération les **meufs** elles rappent pas hein c'est les mecs qui rappent et les **meufs** elles font euh ha les trucs comme ça là. (Nac1, Samia, 1090)
- (38) Non des fois quand on ramène des **meufs** ça peut passer. (Nac3, Samir, 254)

Pour autant, *meuf* n'apparait pas dans le corpus comme un simple doublon de *femme*. Comme l'affirment les locutrices dans l'extrait suivant, *meuf* n'est pas substituable au mot standard :

(39) Mélodie : Ou tu regardes et tu dis ah regarde la **meuf** là-bas (.) enfin tu vas pas dire euh (.) regarde la fille (..) enfin je sais pas c'est.

Noëlle : Ouais. Oh regarde la la femme là-bas (.) non regarde la **meuf** (..) c'est il y a plein de trucs comme ça. (JuI1, 1727)

L'emploi de *femme* semble réservé à un sens spécifique, et perd de son sens générique. Cette hypothèse est confortée notamment dans des énoncés où apparaissent les deux mots :

⁴ Quand Michel Sardou chante *Si les Ricains n'étaient pas là...*, le sous-ensemble impliqué par *Ricains* désigne alors les soldats de la seconde guerre mondiale.

- (40) Chahine: Non mais quand mais quand tu dis quand tu dis qu'un homme c'est une femme vous ê- vous savez c'est quoi l'expression ouais je suis pas en train de dire que les **meufs** xx.
 - Olfa: Ouais genre il est trop sensible et tout. (Naw1, 2089)
- (41) Mais il va pas continuer à faire des séjours euh laisser sa femme partir un weekend avec les mecs les **meufs** et tout. (Nac4, Amina, 2423)

Le mot *femme* évoque en (40) une personne sensible, et en (41) la femme mariée, là où *meufs* active dans les deux cas l'ensemble des femmes

L'observation plus précise du couple *meuf/femme* conduit à considérer qu'il y a deux néologismes. L'un, *meuf*, renvoie à l'ensemble des individus de sexe féminin, sans nécessairement activer les traits stéréotypiques permettant de caractériser les femmes. L'autre, un emploi néologique de *femme*, renvoie à tout ce qui distingue les femmes des hommes. Ainsi, si *meuf* peut parfois être remplacé par *femme*, l'inverse est plus difficilement envisageable – quoique pas tout à fait impossible.

Rebeu est un autre exemple qui illustre l'accès d'un mot à un sens générique après manipulation. En l'occurrence, beur (par ailleurs, pas utilisé, inconnu ou rejeté par la majorité des locuteurs auxquels est accolée cette catégorie — voir chapitre VI) est défini par les dictionnaires comme « jeune d'origine maghrébine né en France de parents immigrés ». Or, les occurrences dans le corpus suggèrent un élargissement de la définition : rebeu renvoie à l'ensemble des personnes qui se reconnaissent des origines maghrébines, incluant les personnes non émigrées, comme on le voit en (42) où le locuteur oppose les Rebeus à nous (les Français, dont les descendants d'immigrés), ou (43) où les Rebeus sont parallèles aux Maliens ou aux Sénégalais, dans tous les cas des jeunes de cités :

- (42) Les mots arabes euh les **Rebeus** ils les ont utilisés mais nous on les a repris on les a retranscrits quand même à notre sauce hein. (Nac3, Samir, 2801)
- (43) C'est-à-dire d'un côté il y a les **Rebeus** d'un côté il y a les Maliens d'un côté les Sénégalais. (Ar2a, Daniel, 1987)

Il est clair ici que *rebeu* est alors employé pour *Arabe* ou *arabe*, notamment pour parler de la langue :

- (44) La dernière fois je voyais un gars qui écrivait **rebeu** ah mon frère va apprendre à écrire ça. (Ar1b, Fabien, 835)
- (45) Mais moi moi je dis oui j'en ai des mots **rebeus**. (Em1, Albert, 1619)

Contrairement à ce qui a été dit pour le couple *meuf/femme*, il subsiste ici un doute quant à la possible substitution de *arabe* par *rebeu* (voir chapitre VI). Ce ne serait alors pas un néologisme au sens de Guilbert. Mais on peut aussi faire l'hypothèse que *rebeu* renverrait à une conception de la communauté maghrébine selon le point de vue des jeunes : sont *rebeus* les habitants des pays du Maghreb, les émigrés, tout autant que les Français d'ascendance maghrébine (quel que soit le degré d'ascendance). En ce sens, *rebeu* définit un ensemble d'individus qui n'est cerné par aucune catégorie traditionnelle. De plus, comme il sera montré dans le chapitre VI, l'ensemble visé par *rebeu* n'est pas stabilisé, la qualification étant contextuelle. Dans certains cas, la référence est encore plus subtile, faisant intervenir des critères qui n'ont plus rien à voir avec des facteurs culturels et/ou géographiques. Le mot *rebeu* prend alors un sens large, qui se construit par opposition à *français* :

(46) Même si tu as une gueule de **Rebeu** tout ça si tu es intelligent tu es un **gwere**. (Nac3, Samir, 4721).

Gwere (voir les chapitres I et VI) renvoie ici aux Français, en tant que non-Rebeus. Dès lors, rebeu apparait bien comme un néologisme.

Si *meuf* ou *rebeu* ont un rapport certain avec le mot standard dont ils sont issus, il arrive qu'un mot manipulé n'ait plus du tout le même sens que le mot standard, comme le mot verlanisé *chanmé*, signifiant le plus souvent « génial, impressionnant ». Dans l'extrait suivant, Stéphane cherche à qualifier un hôtel particulier des beaux quartiers :

(47) Un ho- un hotel parti- chanmé mec. (Ro2c, Stéphane, 398)

Tous ces exemples montrent que les procédés formels peuvent aller au-delà de fonctions cryptique ou ludique. Si certains mots nouvellement formés ne sont pas des néologismes, d'autres évoquent bien des signifiés qui n'ont pas de dénomination antérieure répertoriée.

2.3. Néologisation sémantique

Qu'il s'agisse de mots attestés en français ou dans une autre langue (voir section 3), le corpus montre certains emplois qui relèvent d'un processus néologique. Comme pour *femme*, certains mots standard perdent leur sens initial, pour en évoquer une sous-partie ou pour le réinterpréter compte tenu de connaissances et d'expériences partagées par les locuteurs. On voit ainsi un avantage de l'un des fondements théoriques de MPF, les implications de la proximité communicationnelle (voir Koch et Esterreicher, 2001).

De même, pour interpréter justement *cramer* et *souler* dans les extraits suivants, on ne peut se contenter du sens standard, qui modifierait la signification de l'énoncé :

(48) Je vais peut-être me faire **cramer** à la patinoire. (Ar2b, Daniel, 2740)
(49) Ça dépend des profs aussi il y a des des profs des fois quand ils nous **soulent** oui on peut euh on peut dire des trucs comme ça. (Ann2, Koffi, 1766)

On a ici affaire à des « métaphores lexicalisées » (Lüdi, 1980). Si l'on peut y voir des néologismes, c'est parce qu'en passant par la métaphore, les locuteurs colorent le sens de « repérer » ou de « ennuyer ». Parmi de nombreux autres exemples (voir les chapitres I et III), on peut citer l'expression ne pas calculer quelqu'un :

(50) soit elle rentre dans notre ambiance soit elle nous **calcule** pas. (Ann4, Zorika, 1412)

Ces emplois métaphoriques prennent un statut de néologismes dans les pratiques langagières des jeunes, notamment parce qu'ils manifestent une tendance à l'emphase et l'intensité (voir chapitre I). Ainsi, *souler*, *cramer* ou *ne pas calculer*, employés sans modification de construction (pour les cas contraires, voir chapitre III), ne sont pas de simples équivalents de « ennuyer », « repérer » et « ne pas faire attention à », qui n'intègrent pas la précision suggérée par les emplois métaphoriques.

Pour reconnaitre certaines néologisations de mots existants, il est parfois indispensable de tenir compte des pratiques et des représentations des jeunes. Pour *cramer*, *souler* ou *ne pas calculer*, on accède assez facilement aux effets de sens de l'emploi métaphorique par la seule connaissance des mots dans leur acception standard, et par le contexte. Dans d'autres cas, cet accès n'est possible qu'à la condition de partager bien davantage, comme pour *français*. En l'occurrence, la plupart des emplois peuvent être perçus comme métaphoriques, à la condition de tenir compte de ce que *Français* renvoie à une part des Français de laquelle les locuteurs se sentent (ou se disent) exclus. Dans l'extrait suivant, le locuteur (lui-même français et né en France) met en opposition les *Français* et *nous* :

(51) Je sais pas j'ai remarqué maintenant euh (.) les euh je sais pas les **Français** mais ils di- ils (.) je sais pas. Ils disent nos même nos i- ils jurent sur le Coran par exemple (...) Ils jurent sur les cinq pays⁵ de l'Islam et tout mais je sais pas c'- c'est bizarre que un **Français** qui dit ça que normalement ça doit être un **Arabe** mais je sais pas. (Em2, Mehdi, 712)

Pour voir ici *Français* comme un néologisme, il faut considérer l'emploi métaphorique, c'est-à-dire admettre que l'opposition

٠

⁵ Il s'agit évidemment des cinq piliers.

Français/nous ne repose pas sur des considérations ethniques (bien que considérées comme telles par les locuteurs), mais sur des considérations sociales, comme le suggère l'extrait suivant :

(52) Bah c'est des pauvres c'est qui c'est les les crevards les les les les dommages collatéraux de la France ils pour eux ils les considèrent pas comme des **Français**. (Wa5, Amir, 1034)

Avec l'exemple du mot *français*, on prend toute la mesure de l'ancrage sociologique du travail sur le lexique. Décider que l'on a affaire ou non à un néologisme dépend de la position du linguiste sur le lexique et la polysémie; mais de plus, ce n'est pas sans conséquences pour le regard porté sur la société. L'analyse proposée ici reflète une posture idéologico-politique que l'on pourrait qualifier « d'inclusive » : les créations des jeunes ne sont pas regardées comme des phénomènes marginaux, mais comme participant pleinement de la dynamique actuelle de la langue française.

3. L'intégration de mots d'une autre langue

Tous les termes d'origine étrangère ne relèvent pas du phénomène de l'emprunt linguistique et ne permettent donc pas d'observer la dynamique du lexique relativement aux contacts de langues. Les formes provenant d'une autre langue sont ainsi exclues du travail sur le lexique quand il s'agit d'alternance codique, ou lorsqu'elles renvoient à des emplois ponctuels ou des idiosyncrasies. Autrement dit, ne sont pris en considération ni les usages alternés de deux langues avec influence de l'une sur les fragments du discours réalisés dans l'autre, ni les usages qui viendraient relayer une éventuelle maitrise insuffisante du français. Pour autant, on ne perd pas de vue que tous ces phénomènes apparaissent sur un continuum qui rend compte du degré de reconnaissance de l'intégrité de chacune des langues, dont l'emprunt illustre le degré minimal.

Cette précaution prise, on peut déterminer la provenance des emprunts en distinguant l'anglais des langues de l'immigration, parce que le statut de ces langues dans les représentations sociales et les conditions du contact des langues ne sont pas sans effet sur les mots empruntés et sur leur sens en usage.

3.1. Contacts avec l'anglais

L'anglais est présent dans l'univers linguistique des jeunes à travers le rap, le cinéma, les jeux vidéos, internet, *etc*. En conséquence, c'est de ces champs que proviennent pour l'essentiel les mots empruntés à l'anglais : soit parce qu'ils évoquent un élément propre au champ en question, soit parce qu'ils sont interprétables relativement aux référents culturels véhiculés par eux. Le mot *flow* concerne ainsi le débit de parole dans une chanson de rap, et il n'y a pas d'occurrences de *flow* pour un autre type de flux ou de débit, comme c'est le cas en anglais.

(53) Et Rohff tout le temps il change de **flow** en fait. (Em2, Mehdi, 2764)

À coté de ces mots « techniques », il y a des mots dont l'interprétation impose de se référer à l'image idéalisée de l'univers culturel anglo-saxon (surtout américain) véhiculée par le cinéma, la télévision ou la musique, lieux essentiels de contact avec le français. Ainsi, *clash* n'est employé aujourd'hui qu'en référence à un affrontement violent, comme dans les joutes verbales des rappeurs américains, littéralement, comme en (54), ou métaphoriquement, comme en (55), et non pour référer à un conflit ou un choc d'une autre nature.

- (54) À la fin celui-là qui qui dit le dernier mot il a gagné le **clash** (.) mais après des fois ça part en bagarres. (Wa2, Emir, 466)
- (55) Comment il menait le **clash** avec la prof quand ils étaient pas d'accord sur beaucoup de choses. (Ar2a, Daniel, 864)

Street constitue un autre exemple de mot au cadre de référence restreint. L'utilisation du mot en anglais est toujours relative aux représentations de la rue fournies par les films et les textes de rap

américains : être (de la) street ne signifie pas « vivre dans la rue », mais renvoie à une appartenance à la communauté des jeunes de cité.

- (56) Il va y avoir des- des pers- des des filles par exemple qui vont avoir un langage euh (aspiration) beaucoup plus vulgaire entre guillemets ou pl-beaucoup plus codé euh **street**. (Ann6a, Marie, 481)
- (57) Alors que moi je reste **street** (.) moi je suis pas du tout dans une démarche intellectuelle où je me branle où euh moi je te parle toujours de shit et de flics et de putes et de tu vois. (Ro2a, Stéphane, 514)
- (58) Tu parles la **street** depuis que tu es tout petit (Ma1, Rafaël, 1343)

En somme, les emprunts à l'anglais sont bien le fruit du contact avec la langue anglaise, mais le sens des mots empruntés n'est accessible qu'en considération des conditions du contact de ces jeunes avec l'anglais, et des domaines dont ils relèvent. On peut parler d'un **usage allogénique** de certains mots anglais, en référence à ce que Humbley (2015) nomme des « constructions allogènes », soit des mots construits à partir d'éléments provenant d'une autre langue sans que le mode de formation soit attesté dans la langue en question (par exemple, *walkman*). Ici, les mots anglais sont employés avec un sens qui n'est pas celui qu'ils ont dans l'usage des locuteurs anglophones.

3.2. Contacts avec les langues de l'immigration

Les langues concernées par les emprunts sont surtout l'arabe, qui entretient avec le français une longue tradition de « cohabitation-imprégnation », récemment revivifiée dans les cités (Sourdot, 2007, p. 21); et, dans une proportion moindre, quelques langues d'Afrique de l'Ouest et le créole, pour ce qui est des langues susceptibles d'être parlées dans le cadre familial. Une particularité des effets du contact avec le romani réside notamment dans le fait qu'aucun informateur n'en est locuteur, ni ne fréquente des locuteurs qui en seraient des usagers courants. Il y a même, chez certains, une forme de mépris envers les « Roms ». S'ils utilisent des mots empruntés au romani, c'est souvent en toute ignorance quant à leur origine :

(59) Nacer: C'est pas du tsigane ça?

Samir : Je sais pas si c'est du tsigane parce que moi les Roms pour nous euh ils nous influencent pas puisqu'ils sont dans la rue à réclamer de l'argent c'est tout ce qu'ils savent faire.

Nacer: Mais oui mais tout ce qui finit avec -ave boucave pourave et tout ça euh ça je crois que c'est là-bas hein.

Samir: Oui mais tu ça ça ça je sais pas. Peut-être bah je je quand je vais demander à mes potes ils vont se taper des barres ils vont dire non pour nous c'est nous qui les avons inventés c'est peut-être après des Tsiganes euh (bruit de bouche) une ancienne communauté gitane je sais ap. (Nac3, Samir, 590)

Néanmoins, et par opposition à l'anglais, nous avons intégré le romani dans les langues de l'immigration, parce qu'il donne lieu à des phénomènes proches de ceux qui résultent du contact avec les autres langues. En l'occurrence, il ne s'agit pas de l'importation de référents (Cheriguen, 2002). Pour autant, il serait réducteur de n'y voir que des effets de pratiques de locuteurs bilingues, notamment parce que la plupart des jeunes ne le sont de fait pas, même s'ils ont quelque chose de ces langues dans leur *répertoire*. En dehors du romani, les langues sont souvent parlées par les parents, voire les grands-parents, sans que la transmission aux générations suivantes ait toujours été concertée – raisons pour lesquelles on parle de « *langues d'héritage* » (voir chapitre I).

Si l'on relève bien un nombre assez important de mots empruntés à l'arabe (265 mots différents, selon le relevé du Comité Lexique), et quelques-uns à certaines langues d'Afrique de l'Ouest ou au créole antillais, et, dans une autre mesure, au romani, il s'avère que leur usage s'est répandu bien au-delà des bilingues. On ne peut pas non plus considérer que l'on a affaire à des « xénismes », avec un signifié propre à la langue étrangère, qui n'auraient pas d'équivalents en français (sur la question des équivalences, voir Sablayrolles, Jacquet-Pfau et Humbley, 2011). Par ailleurs, contrairement aux emprunts à l'anglais, il ne s'agit pas d'un système de références caractéristique d'un univers socioculturellement identifié qui se distingue, dans les représentations du moins, de celui dans lequel évoluent les locuteurs (même si l'on tend à s'en approcher). Pour

interpréter avoir le seum, il n'y a pas besoin de se référer à la façon dont on exprime sa colère ou sa rancœur dans les pays arabophones.

(60) Quand tu arrives on te fait coincoin ça te fout plus euh **le seum** que si on te dit tu es un bouffon. (JD2a, Carlo, 3626)

Le sens des mots dans la langue d'origine est même souvent totalement ignoré ou fantasmé, pour venir constituer un élément significatif en français. Le cas de *wesh* est à ce titre exemplaire. Des emplois comme en (61), où s'est conservé le sens interrogatif de la langue d'origine, sont rares : *wesh dhahek* signifie « pourquoi tu rigoles ? », et constitue bel et bien une alternance codique, ce qui suppose que les deux locuteurs parlent l'arabe. On n'a relevé qu'une seule occurrence de ce type dans le corpus. En revanche, on a noté plus de 200 occurrences de *wesh* employé comme dans (62), sans référence à sa traduction en arabe, mais avec un sens et une fonction propres – en l'occurrence, il s'agit d'une sorte de marqueur discursif, ou de ponctuant :

- (61) Lieu de naissance je suis née à El Oued **wesh dhahek** ? (Nac4, Amina, 4873)
- (62) Euh qu'est-ce que tu parles euh sur Larris il y a que des vieux drogués **wesh**. (Naw1, Salsabil, 1185)

Même lorsque le sens d'origine est conservé, on peut se demander si le seul recours à la langue étrangère suffit pour transmettre une information, au-delà du signifié. C'est ainsi que l'on peut comprendre ce qui, sans cela, serait redondant dans l'énoncé suivant (*wallah* + *je te jure*):

(63) Et **je te jure wallah** mais c'est un truc de malade. (Sah1, Fahima, 1530)

Les frontières entre les langues sont ici à reconsidérer, comme n'étant pas jugées impératives par les locuteurs. On peut supposer que *wallah* n'est pas à entendre pour sa valeur dans sa langue d'origine.

Associé à *je te jure*, il en renforce l'effet performatif. En cela, ce n'est pas la traduction du mot qui importe, mais l'effet qu'il apporte. On touche là à une difficulté : il apparaît impossible de ne pas ancrer l'étude du lexique dans un champ beaucoup plus vaste, qui concerne des questions identitaires en particulier et sociales en général.

3.3. Peut-on parler d'emprunts?

Pourtant, on peut mettre en question le statut d'emprunt de certains mots issus des langues de l'immigration : ce que l'on observe dans les pratiques des jeunes ne correspond pas tout à fait à ce qui est attendu des emprunts. On devra plus volontiers parler, dans certains cas, d'*hybridation lexicale*, soit un « processus de créativité lexicale qui combine les mécanismes de dérivation et d'emprunt » (Kortas 2009 : 542). Quatre critères ont été avancés pour délimiter les emprunts (voir par exemple Poplack et Sankoff, 1984).

Le premier concerne la fréquence. Des mots comme *kiffer* ou *bled* sont très fréquents, et ils concernent de nombreux locuteurs dans différents contextes, bien au-delà de locuteurs arabophones ou en contact avec l'arabe (voir la notion de « Vernaculaire Urbain Contemporain » présentée dans le chapitre I, et Rampton 2015). D'autres mots en revanche ont une fréquence moins élevée, sans pour autant constituer des cas isolés, sans relever d'une alternance codique ou d'une maitrise partielle du français. C'est le cas de *haram* en (63), de fréquence peu élevée dans l'ensemble du corpus – il est vrai toutefois qu'il ne s'agit pas d'un thème fréquemment abordé dans les entretiens, et encore moins dans les enregistrements écologiques. Mais il s'intègre bien dans un énoncé en français :

(64) Tu es un fou c'est **haram** de kène les meufs wesh. (Wa1, Chafi, 2918)

Le deuxième critère concerne le remplacement des synonymes dans la langue réceptrice, où le mot emprunté viendrait prendre la place d'un mot d'usage courant en français. Or, comme pour wesh, il n'existe pas toujours de mot français correspondant : l'extrait (65) aurait-il vraiment le même sens avec une autre interjection ? Il en va

de même quand il s'agit seulement d'une partie du sens du mot correspondant en français, comme en (66) – la même chose pourrait être dite de *dealer*:

- (65) Ouais dans chaque garde à vue ou par exemple un jour là **wesh** il y a pas longtemps je me suis fait courser ici on s'est fait attraper le policier il nous a il nous a bien frappés juste pourquoi parce qu'on l'a fait courir. (Wa2, Miloud, 735)
- (66) **Bicrave** c'est surtout quand on vend du du shit. (Ann3, Pierre, 2482)

Le troisième critère est l'intégration morphophonologique et/ou syntaxique de l'emprunt. Certains mots se prêtent aux dérivations, comme les verbes des extraits de (67) à (69), au contraire d'autres qui ne sont pas intégrés, comme (70) et (71) – voir aussi d'autres extraits cités dans le chapitre III :

- (67) Ah c'est **kiffant** le moi je **kifferais** avoir ça. (JD1b, Luc, 2309)
- (68) Donc c'était le rendez-vous où tout le monde se **fightait** euh. (Em3a, Carole, 2682)
- (69) Même si quand tu quand on dit de quelqu'un lui euh enfin lui c'est un **bicraveur**. (Ann3, Pierre, 2510)
- (70) Il y a beaucoup de Rebeus ils sont font **marave** aussi ou même des blacks ils se font **marave** quand ils sont euh quand ils parlent comme les Français hein. (Nac3, Samir, 4727)
- (71) Je lui dis je veux plus rien de toi hein xx je me suis **zaaf** avec lui hein. (Nac7, Souad, 371)

On observe que les verbes empruntés à l'anglais sont le plus souvent conjugués, ce qui n'est que rarement le cas des verbes empruntés aux autres langues (voir chapitre III) – ce qui vient appuyer la distinction proposée, entre l'anglais et les autres langues.

Le dernier critère concerne l'acceptation par les natifs, un mot en langue étrangère étant rapidement intégré au lexique lorsqu'il est jugé utile ou nécessaire, que les natifs soient ou non conscients de son origine. Cependant, certains mots ne concernent que certains locuteurs. C'est le cas de *zaama*, fréquent dans les productions de certains locuteurs mais absent chez la plupart (voir chapitre III), sans

que la connaissance du sens du mot dans la langue d'origine paraisse jouer un rôle.

(72) Les potos tu les comptes sur les doigts d'un manchot **zaama** quand y a trop de poucaves et tes vrais potes bah il y en a que deux parce que les doigts d'un manchot c'est il y en a pas ils en ont pas ils ont deux mains alors que voilà quoi. (Wa2, Miloud, 3518)

On voit ainsi que les critères permettant de caractériser les emprunts ne s'appliquent pas de la même manière pour les mots de toutes les langues, en particulier pour les langues de l'immigration.

La question des effets du contact du français et des langues de l'immigration est donc complexe, même pour le lexique où elle semblerait pourtant plus évidente qu'aux autres niveaux. C'est qu'elle met en jeu la question sociétale de l'intégration des immigrés en France. Voir les mots issus de ces langues comme relevant du même processus que ce qui se produit pour d'autres langues, l'anglais en particulier, constitue un positionnement idéologique qui empêche de reconnaitre l'inévitable « infusion » des cultures autres dans la culture française et par là, le refus d'accepter un facteur de l'évolution de la langue. Cet idéal de figement de la langue est ancré dans la tradition française, au point que les locuteurs eux-mêmes sont nombreux à ne pas envisager que leurs pratiques puissent participer de la vitalité du français. Ainsi pour Chafi, dont nous avons vu quelques propos dans l'extrait (31). Pour lui, il est inadmissible d'introduire dans des dictionnaires français un mot dont il fait pourtant fréquemment usage en parlant français: on peut pas les mettre dans les dictionnaires; s'ils mettent la définition il faudra pas qu'ils mettent exemple khrat faudra pas mettre signifie beaucoup; il faut qu'ils mettent mot arabe utilisé par les youths ; les youths dans une partie de la France.

En cela, compte tenu de ce que l'on devine des représentations ici manifestées par l'informateur, on peut faire l'hypothèse de sa bonne intégration dans la société française.

4. Conclusion

La réflexion sur le lexique dans le corpus MPF révèle qu'il n'y a *pas de procédés linguistiques nouveaux*, qui n'auraient pas été déjà observés précédemment : aussi bien pour les manipulations que pour les emprunts, dont les figures possibles sont des constantes de la langue.

Néanmoins, la créativité lexicale à l'œuvre se particularise relativement à l'identité (sociale et linguistique — et de fait sociolinguistique) des locuteurs. Ainsi, le lexique est soumis à l'influence du contact avec certaines langues et non d'autres, spécialement langues de l'immigration et anglais, en tant que langue de l'univers culturel idéalisé des jeunes. Comme pour les autres niveaux d'analyse linguistiques, le lexique tend à servir une communication de proximité : l'analyse impose souvent de prendre en compte l'ensemble des référents partagés par les jeunes, notamment pour saisir les sens métaphoriques.

Au-delà de l'aspect strictement formel, l'étude du lexique dans un corpus comme MPF est ainsi l'occasion de réaffirmer sa dimension sociale et sociolinguistique : les mots, leurs usages, leurs sens, ce qu'en disent les locuteurs, constituent une clé de l'organisation sociale des jeunes – et par incidence de celle de la France – et de ses enjeux.

Bibliographie

- ANTOINE F. (1998). « Des mots et des oms. Verlan, troncation et recyclage formel dans l'argot contemporain ». *Cahiers de lexicologie* n° 72, 41-70.
- ATTRUIA F. (2010). « De l'approche lexiculturelle des dictionnaires monolingues : le nouveau Petit Robert 2010, version électronique », *Ela. Études de linguistique appliquée* n° 157, 9-22.
- BECETTI A. (2010). « L'innovation lexicale dans les parlers (de) jeunes lycéens : un marqueur identitaire et urbain ? » *in* P. Blanchet et P. Martinez, *Pratiques innovantes du plurilinguisme*, Paris : Éditions des Archives Contemporaines.

- CHERIGUEN F. (2002). Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère, Alger: Casbah éditions.
- GALISSON R. (2000). « La pragmatique lexiculturelle, pour accéder autrement à une autre culture par un autre lexique », *Mélanges Crapel* 25, 47-73.
- GUILBERT L. (1973). « Théorie du néologisme », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* vol.25 n°1, 9-29.
- HUMBLEY J. (2015). « Allogenisms : The major category of 'true' false loans », in C. Furiassi et H. Gottlieb (dirs), *Pseudo-English:* studies in false Anglicisms in Europe, De Gruyter/Mouton, 35-58.
- KORTAS J. (2009). « Les hybrides lexicaux en français contemporain : délimitation du concept », *Meta: journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 54-3, 533-550.
- LÜDI G. (1980). « Métaphore et néologisme », TRANEL 1, 9-30.
- MATORÉ G. (1953). La méthode en lexicologie, Paris : Didier.
- MÉLA V. (1997). « Verlan 2000 ». Langue française, n° 114, 16-34.
- PAVEL S. (1989). « Néologie lexicale : transfert, adaptation, innovation », *TTR* : traduction, terminologie, rédaction vol.2 n°1, 125-137.
- POPLACK S. et SANKOFF D. (1984). « Le trajet linguistique et social des emprunts », *Revue québécoise de linguistique* vol. 14, n° 1, 141-186.
- SABLAYROLLES J.-F. (2002). « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes », *Revue française de linguistique appliquée*, Vol.VII, 97-111.
- SABLAYROLLES J.-F., JACQUET-PFAU C. et HUMBLEY J. (2011). « Emprunts, créations « sous influence » et équivalents », in Van Campenhoudt M., Lino T. et Costa R. (dirs), Passeurs de mots, passeurs d'espoir : lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité, Paris : Editions des Archives Contemporaines, Agence universitaire de la francophonie, 325-339.
- SOURDOT M. (2007). « Les emprunts à l'arabe dans la langue des jeunes des cités : dynamique d'un métissage linguistique », *in* F. H.

Baider (éd.), *Emprunts linguistiques*, *empreintes culturelles*, Paris : L'Harmattan.

Dictionnaires en ligne

Bob, l'autre trésor de la langue

http://www.languefrancaise.net/bob/

Le dictionnaire de la zone, tout l'argot des banlieues

http://www.dictionnairedelazone.fr/

Le dico des mots, le dictionnaire pas académique

http://dico-des-mots.com/

Le petit Momo (non illustré)

http://michel.buze.perso.neuf.fr/lavache/petit_momo.htm

MaisKeskiladi?

http://www.keskiladi.com/